

MAIRIE
D'
ESPIRA DE L'AGLY
66600



Espira de l'Agly, le 23 avril 2020,

Centre de Gestion des Pyrénées- Orientales
Comité Technique
35 Boulevard Saint Assisclé – Bâtiment B
66 020 PERPIGNAN

Objet : Demande d'avis modification Horaires des services techniques affectés à l'extérieur

LRAR

Monsieur le Président,

La commune souhaite aménager les horaires du personnel technique affecté à l'extérieur durant la période estivale dans le but d'améliorer la qualité du service en répondant au mieux au rythme de travail des équipes.

Du 15 juin au 15 septembre de chaque année nous souhaiterions que les agents concernés puissent effectués des horaires continus à savoir de 6H00 à 13H00. L'hiver les horaires seraient inchangés soit 8H00-12H00 – 14H00-17H00.

Le personnel concerné est très favorable à ces modifications.

Aussi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir saisir le comité technique pour avis.

Vous remerciant par avance, je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir agréer l'expression de mes respectueuses salutations.



Philippe FOURCADE